

Communiqué de presse de la Société suisse d'économie alpestre (SSEA)

Berne, 20 avril 2021

Initiatives agricoles : danger pour l'économie alpestre

Bien que produisant des denrées de manière très naturelle, l'économie alpestre semble, à première vue, peu affectée par l'initiative « Pour une eau potable propre », ainsi que celle « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse ». En réalité, leurs dispositions, concernant les aliments pour le bétail et les pesticides, mettent en danger les exploitations de montagne et d'estivage, car elles entravent les coopérations entre les exploitations.

L'initiative sur l'eau potable ne s'attaque pas seulement aux produits phytosanitaires. Elle comprend également des restrictions en matière de fourrages, si importants pour l'agriculture de montagne et l'économie alpestre.

Des prescriptions peu réalistes : de la nourriture provenant uniquement de sa propre exploitation

L'initiative sur l'eau potable stipule qu'une exploitation ne peut utiliser que ses propres aliments. Cette exigence ne permet pas de tenir compte de l'état de santé des animaux ou des fluctuations annuelles liées à la production de fourrage. Sur les alpages, en cas d'enneigement important ou de fortes sécheresses, il peut être nécessaire de donner du fourrage supplémentaire provenant de la vallée, afin d'éviter que le bétail ne souffre de carences. L'alimentation complémentaire est déjà strictement réglementée pour les exploitations d'estivage, documentée quotidiennement et contrôlée par des organismes de contrôle. Même en dehors de l'économie alpestre, il y aura un gaspillage de nutriments précieux. Par exemple, les sous-produits de la production de farine (son, etc.) ne pourraient plus être utilisés comme aliments pour animaux.

Trop peu d'animaux pour l'estivage

Pour que l'économie alpestre fonctionne correctement, il faut qu'il y ait un nombre suffisant d'animaux sur les alpages. L'initiative sur l'eau potable restreindrait l'agriculture à un point tel que le nombre d'animaux dans les exploitations de montagne diminuerait massivement. Par conséquent, moins d'animaux seraient estivés. Cela entraînerait l'abandon de surfaces d'estivage qui seraient rapidement recouvertes de broussailles, une diminution de la biodiversité, ainsi que des conséquences négatives pour les paysages, le tourisme et le degré d'autoapprovisionnement du pays.

Initiative "sans pesticides" : une mise en œuvre à l'étranger pratiquement impossible

Un aspect des positifs de l'initiative « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » est qu'elle demande des conditions de concurrence équitables, aussi bien pour les produits alimentaires nationaux, qu'importés. Mais il y a toutefois un problème ; d'une part, ces exigences ne seraient pas compatibles avec le droit international. D'autre part, ils ne pourraient pas être contrôlés efficacement, comme l'ont démontré les expériences réalisées avec les produits importés "certifiés". En définitive, l'adoption de cette initiative conduirait à une situation qui soumettrait l'agriculture suisse à d'énormes efforts et à des coûts supplémentaires ; alors qu'il serait difficile de faire respecter de telles exigences pour les produits importés. Cela entraînerait inéluctablement une augmentation des importations et des désavantages pour la production régionale.

De bonnes idées aux conséquences dangereuses

Bien que l'agriculture alpestre soit l'une des formes de production les plus naturelles et les plus traditionnelles, on peut supposer qu'une grande partie des exploitations d'estivage devrait abandonner leur activité si l'initiative sur l'eau potable était adoptée. Cela démontre que ces initiatives, bien que poursuivant des buts louables, auraient des conséquences involontaires dangereuses, en raison d'un manque de connaissances de la part de leurs initiateurs. **Afin de protéger une production régionale proche de la nature, la Société suisse d'économie alpestre (SSEA) demande à la population de rejeter ces deux initiatives, lors de la votation du 13 juin 2021.**

Nous restons à disposition pour tout complément d'information :

- Erich von Siebenthal, Président SSEA et Conseiller national, Tél.: 078 856 12 40
- Andrea Koch, Secrétaire de la SSEA, Tél.: 076 216 11 20

L'importance de l'économie alpestre en Suisse

Les zones d'estivage représentent environ un tiers des terres agricoles utilisées en Suisse. Environ 700'000 animaux passent chaque année l'été à l'alpage, en se nourrissant d'herbages naturels. L'économie alpestre est vitale pour notre pays. Elle contribue à préserver des paysages ouverts et à maintenir un haut degré de biodiversité, ainsi que des surfaces exploitables. En outre, elle produit des aliments naturels par le biais de circuits courts, de manière transparente, tout en offrant une grande liberté au bétail. L'économie alpestre constitue un héritage culturel alliant tradition et innovation.

La Société suisse d'économie alpestre (SSEA) constitue une organisation nationale représentant les intérêts de cette branche. La SSEA défend l'économie alpestre auprès des secteurs agricoles, économiques, ainsi qu'envers les milieux politiques et publics. Elle encourage la mise en réseau, les échanges et le transfert de connaissances, au sein de ce secteur. Un autre point fort est constitué par le soutien apporté aux exploitations d'estivage, afin d'augmenter la valeur ajoutée de denrées produites dans des conditions uniques. Informations complémentaires : <http://economiealpestre.ch>